



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## ARRÊTÉ DU MAIRE

### ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT RUE MAQUIS SURCOUF SECTION A I N° 432

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,  
**VU** la demande d'alignement de Maître Fabien SOULE-THOLY relative à la propriété de Mme Florella ROUSSEAU sise Rue Maquis Surcouf cadastrée section A I n° 432 à Pont-Audemer,  
**VU** l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** l'absence de plan d'alignement,

ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne la parcelle cadastrée section A I n° 432 bordant la rue Maquis Surcouf (V.C. n° 508) et la Route de Saint Paul (V.C. n° 518).

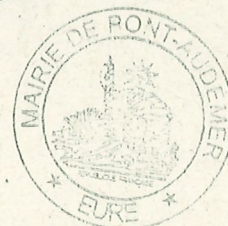
Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 4 décembre 2024

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

  
Richard DUCLOS



Accusé de réception en préfecture  
027\_20077329\_20241204 arr\_1163\_2024 AI  
Date de transmission visualisée : 05/12/2024  
Date de réception préfecture : 05/12/2024  
par le centre des impôts foncier suivant :

Département :  
EURE

Commune :  
PONT-AUDEMER

Section : AI  
Feuille : 000 AI 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 14/11/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

SDIF DE L'EURE  
Centre des Finances publiques PLACE  
DE LA DEMI LUNE 27405  
27405 LOUVIERS CEDEX  
tél. 02 32 25 71 13 - fax  
plgc.270.louviers@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

